

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1975)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teurs-radio, chauffeurs, etc. — qui s'engage à se mettre à la disposition de l'Institution pendant au moins 2 mois par période de deux ans).

Personnel en mission

179 postes ont été pourvus ou repourvus sur le terrain en 1975, par du personnel permanent ou temporaire, soit:

- 11 chefs de délégation
- 5 délégués régionaux
- 44 délégués
- 39 médecins (dont 19 provenant de Sociétés nationales)
- 11 délégués-agence
- 7 administrateurs
- 29 infirmiers et infirmières (dont 21 provenant de Sociétés nationales)
- 5 secrétaires
- 14 opérateurs-radio
- 14 postes de personnel technique (dont 7 spécialistes provenant de Sociétés nationales).

VIII. FINANCES

Recherche de fonds

Le délégué à la recherche de fonds a accompli, en 1975, de très nombreuses missions auprès des gouvernements afin d'obtenir soit une augmentation substantielle des contributions existantes, soit le versement régulier d'une contribution de la part des gouvernements qui ne l'ont pas encore fait.

Ces démarches s'inscrivent dans un plan d'ensemble décidé en 1972 par le Comité et dont le but est d'atteindre, avec les gouvernements ayant adhéré aux Conventions de Genève, un ensemble de contributions annuelles régulières d'un montant de Fr. s. 7,5 mio, de façon que le financement permanent du CICR soit assuré pour moitié par la contribution de la Confédération suisse et pour moitié par celles des autres gouvernements.

Si ces contributions ont un caractère volontaire, elles résultent cependant de la Résolution XI de la Conférence diplomatique de 1949, que nous rappelons ci-après:

Attendu que les Conventions de Genève imposent au Comité international de la Croix-Rouge *l'obligation de se tenir prêt en tout temps et en toutes circonstances à remplir les tâches humanitaires que lui confient ces Conventions*, la Conférence reconnaît la nécessité d'assurer au Comité international de la Croix-Rouge un appui financier régulier.

Pour le CICR, le devoir d'être prêt devient chaque année plus impératif, vu l'état de tension grandissant qui existe aujourd'hui dans le monde.

Il est donc très important que les gouvernements adaptent leur contribution aux exigences de l'heure. Ainsi que cela ressort du tableau II, le total des contributions des Etats parties aux Conventions de Genève (Suisse non comprise) n'atteint que Fr. s. 3 543 450,— pour l'année 1975.

C'est donc un montant de Fr. s. 4 millions, en chiffres arrondis, qui fait actuellement défaut pour que l'objectif fixé par le Comité en 1972 soit atteint.

Les démarches entreprises jusqu'ici par le délégué à la recherche de fonds ont rencontré un succès évident auprès du Gouvernement des Etats-Unis, dont la contribution annuelle est maintenant de \$US 500 000, par rapport à un montant de \$US 50 000 reçu jusqu'à fin 1973.

D'importantes démarches, dont l'issue n'est pas encore connue à fin 1975, ont été engagées auprès des pays scandinaves et des Pays-Bas, ainsi qu'auprès des Etats arabes. En outre, plusieurs gouvernements ont été approchés, soit par l'intermédiaire de leur Mission permanente auprès des organisations internationales à Genève, soit par des démarches personnelles accomplies à l'occasion de la visite du Président du CICR aux plus hautes autorités d'un Etat.

Des démarches ont également été entreprises auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour qu'elles soutiennent le CICR dans son action auprès de leur gouvernement et pour les encourager, en même temps, à modifier leur propre contribution au financement permanent du CICR.

A ce propos, rappelons que selon les Résolutions acceptées par les Conférences de la Croix-Rouge, les contributions des Sociétés nationales au financement permanent du CICR devraient atteindre le 50% du barème fixé par la Ligue pour les contributions de ses membres.

Il y a lieu de relever l'action entreprise dès 1974 et poursuivie intensivement en 1975 auprès de plusieurs importantes fondations américaines. Il s'agit là, pour le CICR, d'un programme nouveau, dont les premiers résultats tangibles sont apparus à fin 1975, mais dont la valeur réelle ne pourra être appréciée que d'ici 3 à 5 ans.

En résumé, l'action « recherche de fonds » est un élément très important dans la politique d'ensemble du CICR. Selon ses résultats, le CICR sera en mesure ou non,

- « de se tenir prêt en tout temps et en toutes circonstances »,
- d'être présent partout où la protection et l'assistance aux victimes le réclament.

Résultats 1975.

Introduction

L'accroissement sensible des activités sur le plan des opérations n'a pas manqué de se répercuter sur les dépenses du budget ordinaire du CICR (structures permanente et temporaire), quand bien même les actions spéciales ont été, comme de règle, financées par un budget ad hoc (structure occasionnelle).

Pourtant, en dépit de cette conjoncture imprévisible au moment de l'établissement du budget 1975, l'année a été bouclée avec un total de dépenses certes supérieur au chiffre de 1974, mais inférieur aux prévisions budgétaires. Le déficit, initialement établi à 1,99 million, puis augmenté en cours d'année à 2,2 millions, a été réduit finalement à Fr. 190 000,—, en chiffres arrondis.

Le « chiffre d'affaires » du CICR pour 1975 — en admettant bien entendu qu'une telle notion puisse être considérée lorsqu'il s'agit d'action humanitaire — s'établit à quelque 100 millions de francs suisses, se répartissant comme suit :

a) dépenses opérationnelles et logistiques

– budget ordinaire (structures permanente et temporaire) ..	21,3 mio
– actions à financement ad hoc (structure occasionnelle)	12,1 mio
	<hr/>

b) dépenses de secours

– secours achetés par le CICR et acheminés dans les zones d'intervention	4 mio
– aide alimentaire CEE/Confédération suisse acheminée par le CICR	25,3 mio
	<hr/>

sous-total

actions menées par le CICR seul

c) action conjointe CICR-Ligue en Indochine

Total en francs suisses

Résultat par centre d'activité et structure – Résultats comparés (tableaux II et III)

Une remarque préliminaire : le total des dépenses et recettes de la structure occasionnelle (12,1 millions de francs suisses) n'enveloppe pas l'action spéciale Indochine mentionnée précédemment, pour laquelle près de 40 millions ont été dépensés en 1975. Il s'agit en effet d'une action conjointe Ligue-CICR dont les comptes, distincts de ceux du CICR, bouclent à fin mars. Ils seront publiés par la Revue internationale de la Croix-Rouge après leur approbation par l'organe de coordination Ligue-CICR.

Sur le plan des recettes, les résultats 1975 font apparaître une progression des contributions gouvernementales régulières au budget ordinaire, ainsi qu'une augmentation substantielle des « dons et legs non assignés ». La structure occasionnelle (dons des Gouvernements, Sociétés nationales et divers pour le financement des actions spéciales) a participé au financement du budget ordinaire pour un montant de 1,07 million de francs.

Concernant les contributions des Gouvernements au *budget ordinaire*, il convient de relever que la Confédération suisse s'inscrit à elle seule pour un montant de 12,5 millions de francs suisses (contribution régulière de 7,5 millions + contributions complémentaires de 5 millions) sur un total de 21,4 millions de recettes reçues en 1975.

Le montant de Fr. 5 905 749,— représente les contributions complémentaires de 5 millions reçues en 1975 + le report du solde disponible à fin 1974, soit Fr. 905 749,— (référence Rapport d'activité 1974, p. 100).

Dépenses par genre d'activités (tableau IV)

Le tableau IV intitulé « Budget de dépenses par genre d'activités » est une nouveauté. Premier pas d'un effort d'ensemble visant à mieux déterminer les coûts réels de chaque type d'activité, il permet de dégager d'intéressantes constatations.

On relève par exemple qu'avec un montant de dépenses de 9,39 millions, les activités conventionnelles (protection et assistance + juridique) représentent le 45% des dépenses du CICR en 1975, tandis que les activités extra-conventionnelles (notamment l'assistance aux détenus politiques) n'en représentent que le 11%.

Un poste important est constitué par l'ensemble des activités dites de gestion, soit 6 millions (29%). Il importe de préciser que les dépenses inscrites sous cette rubrique concernent toutes les activités de gestion du CICR, y compris celles qu'il déploie seul ou conjointement avec la Ligue pour les actions financées de façon ad hoc par la structure occasionnelle.

Comparées au volume d'activité du CICR (notion du chiffre d'affaires expliquée précédemment), les dépenses de gestion ne représentent que le 6% du total des dépenses effectuées.

Les dépenses inscrites sous « information et relations publiques » comprennent non seulement les frais de la Division presse et information, mais toutes les activités de relations exercées par la Division des Sociétés nationales et le délégué auprès des organisations internationales.

Enfin, précisons que les dépenses inscrites sous « Assemblée et Conseil exécutif » représentent dans leur presque totalité le coût des travaux préparatoires nécessaires à la 3^e session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire. Ces dépenses s'ajoutent à celles qui apparaissent dans les activités conventionnelles sous réaffirmation et développement du droit humanitaire.

Actions spéciales avec financement ad hoc

Nous avons vu, dans les pages précédentes, que la structure occasionnelle désigne les actions spéciales ayant bénéficié d'un financement ad hoc grâce à des contributions de gouvernements, de Sociétés nationales ou d'organismes divers.

Le tableau VII montre ce que le CICR a reçu pour financer les actions nouvelles (Angola, Liban et Timor) et poursuivre celles engagées précédemment (Chili, Chypre, INPAK, Kurdistan irakien, Moyen-Orient, Rwanda), ainsi que les contribu-

tions destinées à financer les Conférences d'experts sur les armes de Lucerne et Lugano.

Comme déjà dit précédemment, ces chiffres ne comprennent pas l'action spéciale Indochine.

Pour le détail des contributions ayant alimenté la structure occasionnelle, le lecteur consultera le tableau VIII.

Fonds spécial pour actions en cours (tableau IX)

Il est alimenté par les ressources suivantes:

— solde à fin 1974	811 719,—
— engagements reportés	1 698 746,—
au total	2 510 465,—
— divers dons et attributions	1 800 000,—
— produit de la collecte auprès du peuple suisse	618 255,—
Total	4 928 720,—

Ce Fonds disposait d'un montant total de Fr. 4 928 720,— pour financer les actions de secours en 1975.

De ce montant, 3,7 millions ont été dépensés ou engagés pour des actions de secours liées aux activités permanentes dans les zones d'intervention. Avec les attributions spéciales aux actions Chili et Angola et un transfert à la brève action Kurdistan irakien, le total des dépenses s'est établi, en chiffres arrondis, à 4 millions, laissant un disponible au 31 décembre de Fr. 862 977,— qui figure au passif du bilan.

Toutes ces actions spéciales ont une activité qui ne se termine pas avec l'exercice comptable annuel du CICR. C'est la raison pour laquelle d'importantes sommes sont reportées au début de chaque année. Elles représentent la différence entre les

contributions reçues au début de l'action et le plan d'engagement des dépenses à partir de la naissance de l'action.

Collecte auprès du peuple suisse

Le produit intégral de cette collecte (Fr.s. 618 255,—) (référence rubrique 2.1. du tableau IX) a été affecté au Fonds spécial pour actions en cours.

Comme ce fut le cas au cours des années précédentes, les frais d'organisation de la collecte ont été pris en charge par le budget ordinaire dans les dépenses de la structure permanente (référence tableau II, première colonne).

Analyse du bilan (tableau I)

Le bilan au 31 décembre 1975 présente peu de variations importantes par rapport à celui de 1974. Mentionnons toutefois deux postes, soit Disponibilités, qui accuse une augmentation importante, et Fonds fiduciaires, qui ont subi une réduction notable.

Les raisons de ces deux modifications sont les suivantes:

— *Disponibilités*

Le CICR a reçu en fin d'année d'importants dons pour les actions spéciales, en particulier l'Angola, de sorte qu'il n'a pas été possible de placer ces montants à court terme avant le 31 décembre.

— *Fonds fiduciaires*

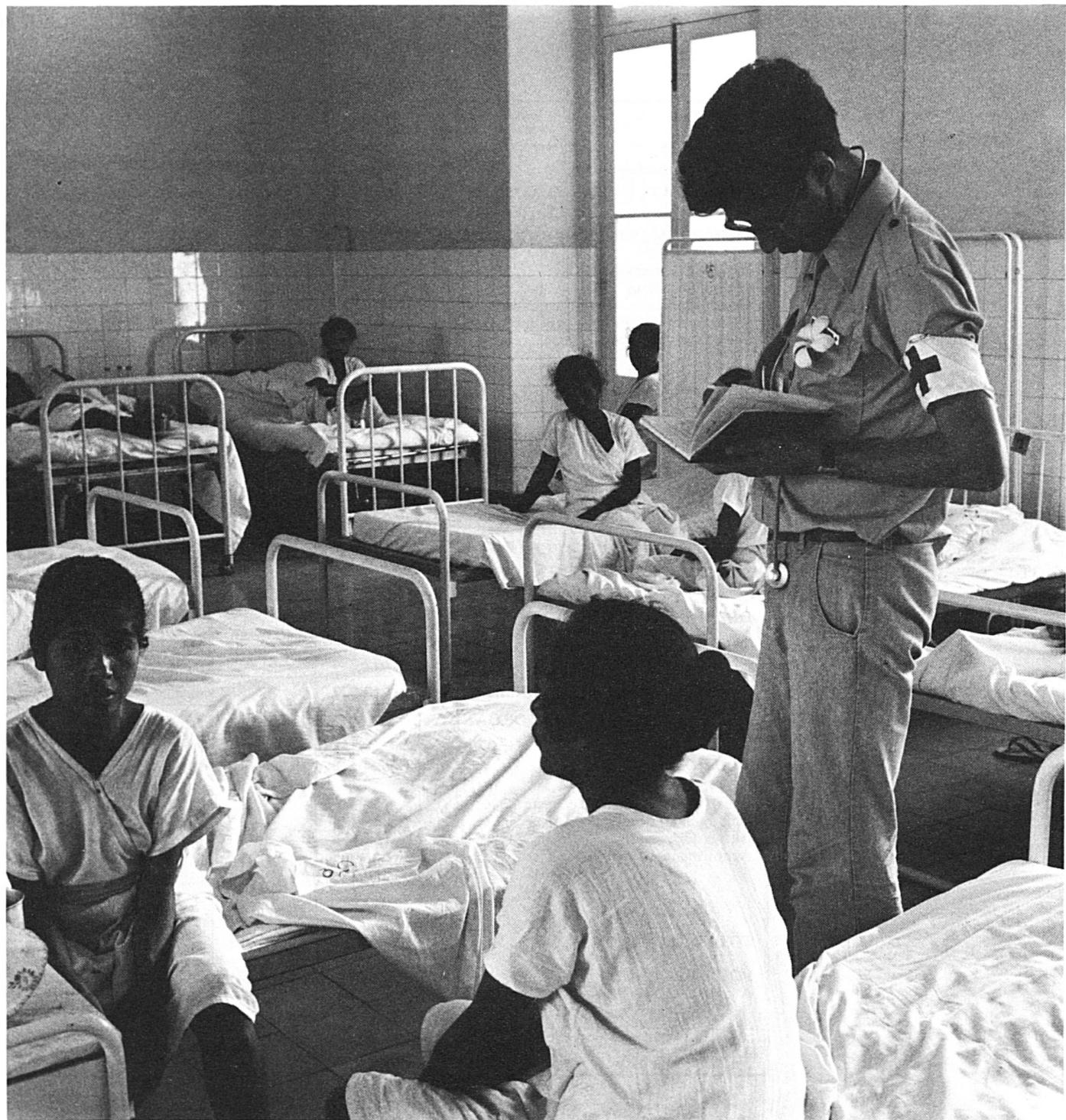
La création au début de 1975 du Fonds français Maurice de Madre, sous forme de Fondation indépendante, a réduit les Fonds fiduciaires confiés au CICR. Le Fonds français Maurice de Madre est géré par un Conseil composé de membres du CICR et de la Ligue. Les comptes de ce Fonds seront publiés dans la Revue internationale de la Croix-Rouge lorsqu'ils auront été acceptés par le Conseil du Fonds.



Bilans comparés 1974/75 au 31 décembre

TABLEAU I

	(Présentation résumée en milliers de francs suisses)			(Présentation résumée en milliers de francs suisses)	
	1975	1974		1975	1974
ACTIF			PASSIF		
DISPONIBILITÉS	4 547	1 904	DETTES À COURT TERME		
ACTIFS RÉALISABLES À COURT TERME			— Créditeurs	3 151	2 466
— Titres (valeur boursière)	4 230	3 364	— Passifs transitoires	541	371
— Placements	3 202	9 448		3 692	2 837
— Débiteurs	3 747	2 055			
— Actifs transitoires	136	591	FONDS POUR ACTIONS EN COURS		
	11 315	15 458	— Disponibles	863	812
ACTIFS IMMOBILISÉS			— Réserve	5 664	7 425
— Immeubles	435	405		6 527	8 237
— Matériel de premiers secours	73	71			
— Mobilier et autre matériel	218	274	PROVISIONS DIVERSES	2 011	2 177
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS ..	726	750			
	1 535	1 222	FONDS PROPRES		
TOTAL DU BILAN	18 123	19 334	— Réserve générale	1 083	1 080
FONDS FIDUCIAIRES			— Excédent de revenus	—	3
— Débiteurs	1	19	— Déficit de l'exercice 1975	(190)	—
— Avoirs en banque	258	1 066		893	1 083
	259	1 085	— Réserve pour conflit généralisé	5 000	5 000
				5 893	6 083
			TOTAL DU BILAN	18 123	19 334
			FONDS FIDUCIAIRES		
			— Ayants droit	259	1 085
				259	1 085



Compte annuel de résultat par

(en francs suisses)

	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
DÉPENSES				
Activités exercées par:				
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF ¹	1 692 812		1 692 812	
 DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT				
Groupe de direction	261 648		261 648	
Division juridique	398 486	251 130	649 616	
Division diffusion et documentation	533 713		533 713	
Division Sociétés nationales et doctrine	287 435		287 435	
Revue internationale	365 006		365 006	
 DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS	1 846 288	251 130	2 097 418	14 196
Groupe de direction	432 066		432 066	
Division des secours	816 103		816 103	
Zone Europe, Amérique du Nord	250 051	3 084	253 135	
Zone Afrique	531 357	527 986	1 059 343	4 849 127
Zone Asie-Océanie	391 579	1 108 659	1 500 238	4 111 465
Zone Moyen-Orient	725 878	2 838 098	3 563 976	1 073 244
Zone Amérique latine	531 976	255 828	787 804	416 880
	3 679 010	4 733 655	8 412 665	12 134 460
 AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.	1 465 120		1 465 120	
 DÉPARTEMENT DU PERSONNEL	1 173 476		1 173 476	
 DÉPARTEMENT FINANCES ET ADMI- NISTRATION	4 672 734	61 625	4 734 359	
 DIVISION PRESSE ET INFORMATION ..	753 072		753 072	
 DÉLÉGUÉ AUPRÈS DES ORGANIS- ATIONS INTERNATIONALES	241 811		241 811	
 COÛT DES ACTIVITÉS	15 524 323	5 046 410	20 570 733	12 148 656
 AUTRES DÉPENSES				
Frais d'organisation de la collecte	154 146		154 146	
Etude générale d'organisation	175 105		175 105	
Autres dépenses	37 066		37 066	
Action manuel scolaire	364 668		364 668	
 TOTAL DES DÉPENSES	16 255 308	5 046 410	21 301 718	12 148 656
 POUR BALANCE				
Avance pour 1976		1 002 574	1 002 574	
 TOTAL*.....	16 255 308	6 048 984	22 304 292	12 148 656

¹ Sous cette rubrique sont regroupées les dépenses relatives aux travaux préparatoires de la Conférence diplomatique et des autres conférences d'experts dont l'organisation incombe au CICR.

centre d'activité et structure

TABLEAU II

(en francs suisses)

RECETTES	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS				
Annuelles régulières	11 043 450		11 043 450	
Complémentaires de la Confédération suisse .		5 905 749 ²	5 905 749	
Extraordinaire du Gouvernement du Koweit .	51 200		51 200	
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES				
Annuelles régulières	1 245 720		1 245 720	
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE				
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	329 800		329 800	
REVENUS FINANCIERS	1 184 684		1 184 684	
AUTRES RECETTES				
Financement action manuel scolaire	1 120 166		1 120 166	
	364 668		364 668	
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE				
Dons et recettes diverses actions spéciales				11 055 437
PARTICIPATIONS DE ET À LA STRUCTURE OCCASIONNELLE:				
- Conférence sur les armes, Lugano 1976 . . .		(100 000)	(100 000)	100 000
- Action Rwanda	29 831	(100 000)	(100 000)	100 000
- Action Kurdistan irakien	696 047	48 106	77 937	(77 937)
- Action Moyen-Orient		295 129	991 176	(991 176)
POUR BALANCE				
Excédent de dépenses 1975	189 742		189 742	
Excédent de dépenses porté en diminution des fonds pour actions de secours				1 962 332
TOTAL	16 255 308	6 048 984	22 304 292	12 148 656

² Ce montant se compose de Fr. s. 5 000 000, contributions complémentaires pour 1975 et de Fr. s. 905 749 solde reporté de 1974.

Résultats 1974 et 1975

(en francs suisses)

	Résultat 1974	Résultat 1975	Budget 1976
DÉPENSES			
Activités exercées par:			
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF	1 272 774	1 692 812	1 786 992
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT			
Groupe de direction	250 272	261 648	411 652
Division juridique	610 942	649 616	731 045
Division diffusion et documentation	820 697	533 713	614 200
Division Sociétés nationales et doctrine		287 435	369 915
Revue internationale	338 373	365 006	397 133
	2 020 284	2 097 418	2 523 945
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS			
Groupe de direction	293 216	432 066	655 146
Division des secours	813 873	816 103	951 198
Zone Europe et Amérique du Nord	206 524	253 135	379 098
Zone Afrique	971 289	1 059 343	1 244 558
Zone Asie-Océanie	1 595 162	1 500 238	1 304 243
Zone Moyen-Orient	3 464 694	3 563 976	3 557 112
Zone Amérique latine	462 162	787 804	888 054
	7 806 920	8 412 665	8 979 409
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.	1 289 896	1 465 120	1 772 836
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL	1 040 267	1 173 476	1 319 295
DÉPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION	4 036 999	4 734 359	4 448 858
DIVISION PRESSE ET INFORMATION	630 814	753 072	973 961
DÉLÉGUÉ AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	204 107	241 811	264 321
COÛT DES ACTIVITÉS	18 302 061	20 570 733	22 069 617
AUTRES DÉPENSES			
Frais d'organisation de la collecte	159 628	154 146	160 000
Nouvelles constructions:			
siège	278 462		
station radio	200 383		
Provision pour variations des monnaies	500 000		
Moins-value nette sur placements	45 700		
Etude générale d'organisation	133 500	175 105	
Provision pour recherche de fonds	80 000		
Autres dépenses	109 135	37 066	
Action manuel scolaire	76 176	364 668	
	19 885 045	21 301 718	22 229 617
POUR BALANCE			
Excédent de recettes	3 138		
Avances reportées sur 1975 et 1976	905 749	1 002 574	
	20 793 932	22 304 292	22 229 617

comparés avec budget 1976

TABLEAU III

(en francs suisses)

	Résultat 1974	Résultat 1975	Budget 1976
RECETTES			
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS			
Annuelles régulières.....	9 905 295	11 043 450	11 365 000
Complémentaires de la Confédération suisse.....	4 316 065	5 905 749	5 000 000
Extraordinaires de gouvernements	1 415 000	51 200	
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES	1 123 960	1 245 720	1 250 000
ANNUELLES RÉGULIÈRES.....	314 237	329 800	300 000
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE.....			
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	217 365	1 184 684	400 000
REVENUS FINANCIERS	1 542 264	1 120 166	545 000
AUTRES RECETTES			
Financement action manuel scolaire	76 177	364 668	
Subvention Etat de Genève pour bâtiment station radio	200 000		
Recettes diverses	34 000		
TRANSFERTS SUR STRUCTURE OCCASIONNELLE			
— Part concernant l'action Chili	(875 000)		
— Conférence sur les armes, Lucerne	(100 000)		
— Conférence sur les armes, Lugano 1976		(100 000)	
— Part concernant l'action Rwanda		(100 000)	
PARTICIPATION DE LA STRUCTURE OCCASIONNELLE	2 624 569	1 069 113	
POUR BALANCE			
Excédent de dépenses....		189 742	
Déficit budgétaire 1976..			3 369 617
	20 793 932	22 304 292	22 229 617



Budget de dépenses par genre d'activités

TABLEAU IV

ACTIVITÉS	1976 Budget ordinaire	1975 Dépenses	1975 Budget ordinaire
(En francs suisses)			
1. CONVENTIONNELLES			
PROTECTION ET ASSISTANCE			
Implantation et préparation	2 078 086	5 454 949	5 863 421
Application Conventions	3 044 598	659 712	826 477
Assistance médicale et matérielle	856 662	1 565 882	1 613 136
Recherche et regroupement	2 044 659		
JURIDIQUE	8 024 005	7 680 543	8 303 034
Réaffirmation développement droit humanitaire			
Diffusion principes Croix-Rouge et droit	1 288 280 810 700	1 002 549 712 171	1 291 150 785 570
2. EXTRA-CONVENTIONNELLES	2 098 980	1 714 720	2 076 720
Implantation et préparation	1 634 477	1 364 508	1 507 794
Détenus politiques	1 055 848	949 471	1 655 829
3. PROBLÈMES DE DOCTRINE	2 690 325	2 313 979	3 163 623
4. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES	174 283	91 252	140 940
Sociétés nationales	541 417	465 920	486 380
Organisations internationales	302 236	241 810	290 208
Mass media et visiteurs	1 201 813	1 010 493	1 015 765
5. GESTION	2 045 466	1 718 223	1 792 353
PERSONNEL			
en activité	1 167 555	1 006 128	1 161 170
¹ pensions et allocations aux retraités	224 000	211 821	214 200
FINANCIÈRE	1 268 360	1 460 052	1 394 950
ADMINISTRATIVE	237 615	198 125	166 185
Circulation, archivage des informations et de la documentation	597 840	610 950	675 850
Production documents	927 150	950 605	1 003 365
Intendance	692 203	673 109	645 330
Equipement mobilier	171 900	218 254	200 000
Equipement immobilier	361 800	674 226	420 900
6. FRAIS INSTITUTIONNELS	5 648 423	6 003 270	5 881 950
7. ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF	288 000	320 149	396 000
²	1 260 135	1 094 914	1 099 400
	22 229 617	20 937 050	22 854 020

NB : L'action « Manuel Scolaire » n'est pas prise en considération dans ce tableau. Le total des dépenses est donc inférieur de 364 668 Fr. s. à celui indiqué dans les tableaux II et III.

¹ Il s'agit des montants versés aux personnes ne bénéficiant pas de la Caisse de Pensions.

² Texte page 43.

Etat des contributions des Gouvernements pour le financement de la structure permanente en 1975

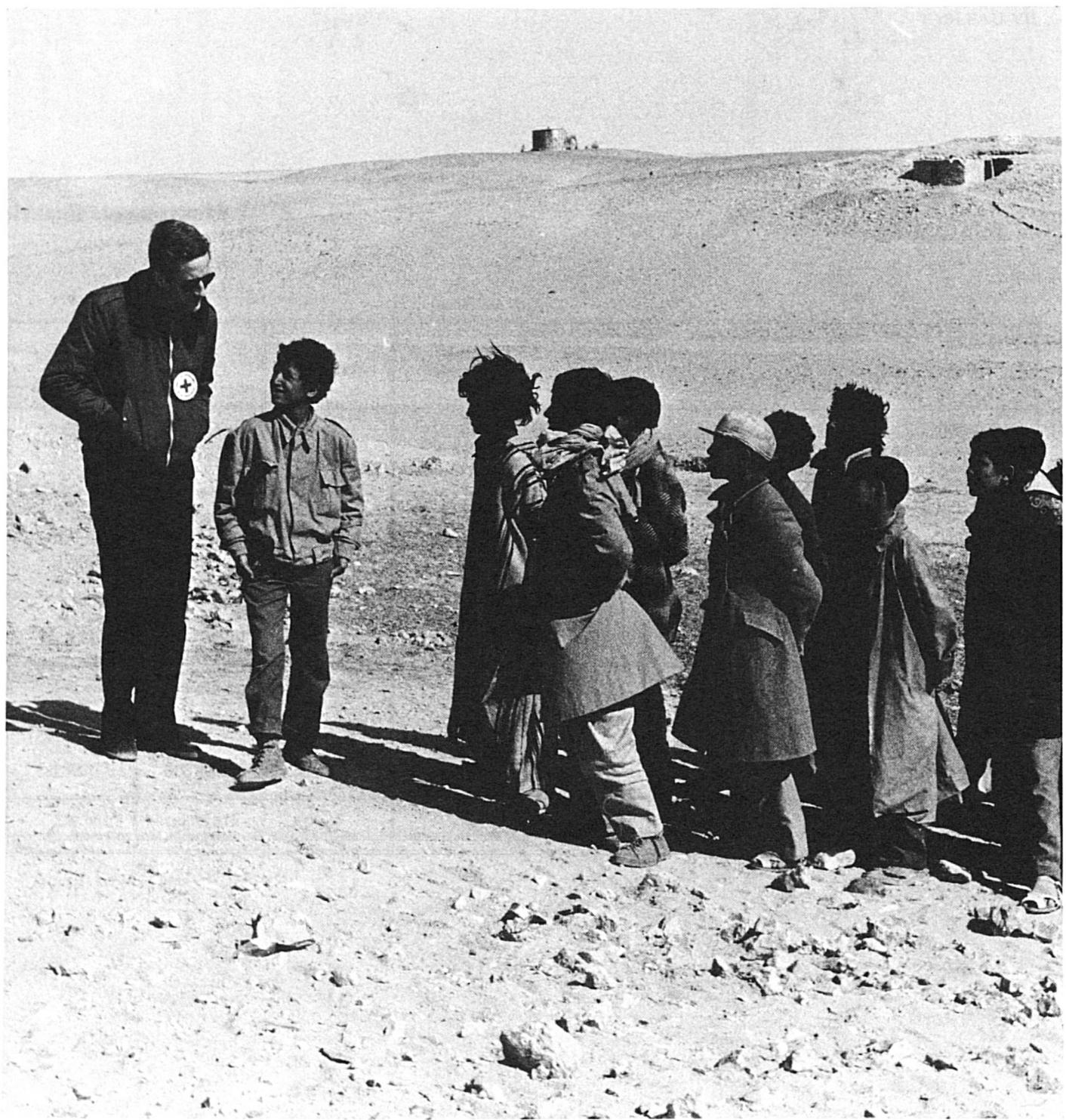
TABLEAU V

PAYS	En francs suisses		PAYS	En francs suisses	
	Reçues	Attendues		Reçues	Attendues
Afrique du Sud	38 460		République de Corée		23 200
Australie		107 000	République démocratique allemande	5 000	
Autriche		21 370	République fédérale d'Allemagne	311 760	
Bahrein		26 500	Royaume-Uni	121 300	
Belgique		33 000	Saint-Marin		2 760
Birmanie		6 400	Sénégal		15 000
Brésil		15 000	Sri Lanka		2 725
Bulgarie		6 000	Suède		119 000
Canada	72 600		Suisse	7 500 000	
Chili		9 200	Thaïlande	18 000	
Chypre		3 370	Trinité-et-Tobago		1 220
Colombie		7 445	Tunisie		4 000
Côte d'Ivoire		6 400	Venezuela		11 925
Danemark		84 440	Yougoslavie	2 500	
Equateur		1 280	Régularisation des années antérieures		
Espagne		16 000		8 975 810	1 975 170
Etats-Unis d'Amérique		115 280		92 470	
Finlande		42 400		9 068 280	1 975 170
France		186 000			
Grèce		31 240			
Guyane					
Honduras					
Hongrie					
Inde					
Indonésie					
Irak					
Iran					
Irlande					
Islande					
Israël					
Italie					
Jamaïque					
Japon					
Jordanie					
Koweit					
Libéria					
Liechtenstein					
Luxembourg					
Malte					
Maroc					
Mexique					
Monaco					
Mongolie					
Népal					
Norvège					
Nouvelle-Zélande					
Oman					
Ouganda					
Pakistan					
Pays-Bas					
Pologne					
Portugal					
République arabe d'Egypte					

¹ Régularisation de la contribution en faveur de l'action spéciale Chypre (voir page 105 du rapport d'activité 1974).

Etat des contributions des Sociétés nationales pour le financement de la structure permanente en 1975

TABLEAU VI



Mouvements financiers

(en francs suisses)

	Angola	Chili	Chypre	Inde Pakistan Bangladesh
Contributions en espèces des Gouvernements	4 121 267	829 461	1 862 312	
Contributions en espèces des Sociétés nationales	638 447	256 400	50 565	
Contributions en espèces de provenances diverses	149 229	111	65 207	
Recettes 1975	4 908 943	1 085 972	1 978 084	
Affectations autres structures				
Recettes 1975 nettes	4 908 943	1 085 972	1 978 084	
Dépenses 1975 nettes	(4 047 171)	(1 683 744)	(4 849 127)	
Soldes mouvements 1975	861 772	(597 772)	(2 871 043)	
« Attributions et/ou (rétrocessions) fonds actions »	100 000	77 500		(28 285)
« Transferts et/ou (remboursements) »	19 425	592 086	3 798 530	28 285
Soldes reportés de 1974				
Soldes reportés en 1976	981 197	71 814	927 487	—

des actions spéciales en 1975

Kurdistan irakien	Liban	Moyen-Orient	Rwanda	Timor Est + Ouest	Conférence sur les armes		Totaux
					Lucerne 1974	Lugano 1976	
57 448 45 084 367 945	343 917 101 905 127	5 460		1 657 903 267 204 71 670	40 000	123 775	9 036 083 1 365 065 654 289
470 477 (77 937)	445 949 	5 460 (991 176)	100 000	1 996 777	40 000	123 775 100 000	11 055 437 (869 113)
392 540 (218 920)	445 949 (195 133)	(985 716) (2 828)	100 000 (64 293)	1 996 777 (1 073 245)	40 000 (879)	223 775 (13 316)	10 186 324 (12 148 656)
173 620 (50 000) (41 632) 157 073	250 816 	(988 544) (162 000) 1 150 544	35 707	923 532 11 434 ¹ 34 454	39 121	210 459 (62 785) (10 773) 5 760 972	(1 962 332)
239 061	250 816	—	35 707	923 532	85 009	210 459	3 725 082

¹ Récupération excédent provision 1974.

Mouvements financiers des actions spéciales en 1975
Liste des donateurs

TABLEAU VIII

(en francs suisses)

Donateurs	Angola	Chili	Chypre	Inde Pakistan Bangladesh	Kurdistan irakien	Liban	Moyen- Orient	Rwanda	Timor Est+Ouest	Conférences sur les armes		Totaux
										Lucerne 1974	Lugano 1976	
Gouvernements	4 121 267	829 461	1 862 312	—	57 448	343 917	—	—	1 657 903	40 000	123 775	9 036 083
Algérie	259 220					50 890				10 000		10 000
Allemagne (RFA)										310 110		310 110
Australie										839 490	32 000	896 490
Autriche											14 890	14 890
Belgique										481 781		343 220
Canada	1 257 912	71 297	182 820	14 890	57 448	193 027			44 082			2 181 884
Danemark				214 475							12 000	102 154
Espagne				66 344							5 000	5 000
Etats-Unis	1 064 000			1 305 000								2 369 000
Finlande											10 000	10 000
France						60 300						60 300
Irlande						18 053						18 053
Luxembourg						5 000						10 000
Maroc						15 000						15 000
Norvège	99 100											119 470
Nouvelle-Zélande												143 000
Pays-Bas	499 785	101 300										700 635
Royaume-Uni	141 250	112 972										254 222
Suède		310 000										355 000
Suisse	800 000					150 000						1 100 000
Syrie ¹						13 250						13 250
Venezuela												4 405
Sociétés nationales	638 447	256 400	50 565	—	45 084	101 905	5 460	—	267 204	—	—	1 365 065
Afrique du Sud						377						377
Allemagne (RFA)	103 450	42 525				3 197						145 975
Australie						6 822						6 500
Autriche						346						6 822
Belgique	16 750					19 350						36 446
Canada	55 216	32 301				19 469						153 603
Espagne		8 866										20 593
Finlande	23 500	40 948			11 727							74 448
Grèce		5 000										10 000
Irlande	32 695					2 926						51 536
Israël												5 918
Japon		9 003										9 003
Liechtenstein												1 000
Luxembourg	20 000											24 000
Monaco		2 950										5 900
Norvège	74 100											74 100
Nouvelle-Zélande		5 475										25 950
Pays-Bas	25 400											60 520
Royaume-Uni	5 620											16 530
Singapour												1 065
Suède	183 600											350 284
Suisse	75 000	20 000	25 170				45 084		25 000			175 170
Thaïlande		688										4 025
URSS		105 300										105 300
Divers²	149 229	111	65 207	—	367 945	127	—	—	71 670	—	—	654 289

¹ Voir page 51.

² Ce poste « Divers » comprend une contribution du HCR de 367 789 Fr. s. en faveur du Kurdistan irakien.

Fonds spécial pour actions en cours

TABLEAU IX

	En francs suisses	
	Dépenses	Recettes
Résumé du mouvement en 1975		
1. Solde à nouveau au 1 ^{er} janvier 1975		2 510 465
2. Recettes en 1975		
2.1. Produit de la collecte faite auprès du peuple suisse	618 255	
2.2. Attribution du Fonds Bénédict sur résultat 1974	75 000	
2.3. Attribution de l'action spéciale Moyen-Orient	162 000	
2.4. Attribution de l'action Inde-Pakistan-Bangladesh	28 285	
2.5. Rétrocession par l'action Kurdistan irakien de l'attribution faite en 1974	50 000	
2.6. Dons attribués à des actions de secours particulières.....	1 480 434	
Montant à disposition		4 924 439
3. Dépenses en 1975		
3.1. Achats et acheminement des secours selon les zones d'intervention suivantes:		
Dépenses effectives	Engagements en cours	
- Europe	35 418	53 976
- Afrique	360 437	547 593
- Amérique latine	219 239	31 582
- Asie du Sud-Est	137 157	289 375
- Moyen-Orient	1 340 797	513 722
- Actions de secours diverses	18 611	84 910
- Frais pour maintien du stock de première urgence	56 073	37 999
	2 167 732	1 559 157
- Attribution à action de secours Chili	77 500	77 500
- Attribution à action de secours Angola	100 000	100 000
	2 345 232	1 559 157
- Transfert à action Kurdistan irakien	157 073	157 073
	2 502 305	1 559 157
		4 061 462
Montant disponible au 31 décembre 1975		862 977 ¹
4. Montants réservés à des actions et programmes spéciaux		
4.1. Programmes en cours dans les zones d'intervention	1 559 157	
4.2. Action Angola	981 197	
4.3. Action Chili	71 814	
4.4. Action Chypre	927 487	
4.5. Action Kurdistan irakien	239 061	
4.6. Action Liban	250 816	
4.7. Action Rwanda	35 707	
4.8. Action Timor	923 532	
4.9. Action Manuel scolaire	379 901	
4.10. Conférence sur les armes, Lucerne 1974	85 009	
4.11. Conférence sur les armes, Lugano 1976	210 459	
Solde du mouvement 1975		5 664 140 ²
		6 527 117

¹ Figure au passif du bilan, Fonds pour actions en cours, disponible.

² Figure au passif du bilan, Fonds pour actions en cours, réservés.

Fonds spéciaux

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1975

ACTIF		PASSIF
	Fr. s.	Fr. s.
Titres en portefeuille:		
- Obligations suisses (valeur boursière : Fr. 1 080 400,—)	1 130 000,—	
- Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière : Fr. 77 277,—)	90 800,—	
	<hr/>	
Banque Nationale Suisse, Genève ..	1 220 800,—	
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	68 720,32	
	<hr/>	
	16 830,—	
	<hr/>	
	1 306 350,32	
	<hr/>	
Capital inaliénable		1 028 252,52
Réserve inaliénable:		
- Solde reporté de l'exercice précédent		216 108,45
- Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1975		9 298,40
		<hr/>
Total des fonds propres		1 253 659,37
Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant		52 690,95
		<hr/>
		1 306 350,32
		<hr/>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1975

RECETTES

Revenus des titres	Fr. s.
	<hr/>
Revenus des titres	63 508,—
	<hr/>

DÉPENSES

Droits de garde	615,50
Honoraires de révision	830,—
Frais divers	73,15
	<hr/>
	1 518,65

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1975	61 989,35
	<hr/>

RÉPARTITION STATUTAIRE

Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du résultat ci-dessus	9 298,40
Attribution statutaire au CICR, du résultat de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (article 7 des statuts)	52 690,95
	<hr/>
Total comme ci-dessus	61 989,35
	<hr/>

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1975

ACTIF	Fr. s.	PASSIF	Fr. s.
Titres (Obligations de fonds publics suisses et autres)	89 000,—	Capital inaliénable	100 000,—
Autres titres suisses	25 224,45		
	114 224,45		
Moins: Provision pour fluctuation de cours	(18 345,20)		
Valeur comptable des titres en portefeuille (Valeur boursière Fr. 95 705,—)	95 879,25	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant	4 317,95
Banques	8 987,85	Créancier (attribution non retirée)	2 000,—
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	1 450,85		
	106 317,95		
			106 317,95

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1975

RECETTES	Fr. s.	DÉPENSES	Fr. s.
Revenus des titres	4 772,50	Honoraires de révision 1975	455,—
Intérêts bancaires	63,75	Droits de garde	63,30
	4 836,25		518,30

RÉSULTAT

Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1975, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale, selon résolution de principe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge	Fr. s.
	4 317,95

3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1975

ACTIF

	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière : Fr. 33 280,—)	32 000,—
Banque Nationale Suisse, Genève	18 306,70
Administration fédérale des Contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	288,—
CICR, Fonds Augusta, compte courant	4 317,95
	<hr/>
	54 912,65
	<hr/>

PASSIF

	Fr. s.	Fr. s.
Capital		25 000,—
Réserve :		
Solde bénéficiaire reporté de l'exercice précédent	28 149,70	
Plus : excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1975 ...	1 762,95	29 912,65
	<hr/>	<hr/>
		54 912,65
	<hr/>	<hr/>

COMpte DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1975

RECETTES

	Fr. s.
Revenus des titres	960,—
Résultat sur conversion titres	320,—
Vente d'une médaille	135,15
Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1975 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de principe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge	4 317,95
	<hr/>
	5 733,10
	<hr/>

DÉPENSES

	Fr. s.
Frais d'impression	2 771,90
Honoraires de révision	570,—
Droits de garde	628,25
	<hr/>
	3 970,15
	<hr/>

RÉSULTAT

	Fr. s.
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1975	1 762,95
	<hr/>

4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1975
(exprimé en \$US et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	\$ US	PASSIF	\$ US
Titres en portefeuille (valeur boursière : \$US 978 379,25)	926 238,02	Capital	1 000 000,—
Avoir en banque	123 112,28	Solde bénéficiaire du compte de résultat à distribuer	49 350,30
	1 049 350,30		1 049 350,30

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1975

RECETTES	\$ US	DÉPENSES	\$ US
Produit des titres	63 251,06	Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs	4 560,64
Intérêts bancaires	4 870,25	Perte nette résultante de ventes de titres: — Perte comptable sur ventes	99 899,70
	68 121,31	— Moins: gain comptable sur ventes	(47 230,84) 52 668,86
			57 229,50

RÉSULTAT	\$ US
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1975	10 891,81

DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1975 À DISTRIBUER	\$ US
Solde reporté de l'exercice 1974, après distribution partielle des revenus 1974	38 458,49
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1975 (comme ci-dessus)	10 891,81
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1975, à distribuer	49 350,30

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

R A P P O R T

relatif au contrôle des comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 1975

En notre qualité d'organe de contrôle statutaire du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1975.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après et dont la note 1 fait partie intégrante, reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1975 et le résultat de ses opérations pour l'exercice 1975.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 1er mars 1976

SOCIETE FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.



Annexes :

Bilan au 31 décembre 1975
Compte de résultat de l'exercice 1975
Note relative au bilan au
31 décembre 1975

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

BILAN AU 31 DECEMBRE 1975

	A C T I F	Fr
DISPONIBILITES		<u>4.547.157</u>
ACTIFS REALISABLES A COURT TERME		
Placements en titres	4.229.913	
Autres placements	3.201.728	
Débiteurs	3.747.014	
Actifs transitoires	135.764	
	<u>11.314.419</u>	
ACTIFS IMMOBILISES		
Immeubles (valeur d'assurance-incendie, valeur à neuf : Fr. 1.400.000--)	435.000	
Matériel de premiers secours	72.835	
Mobilier et matériel	218.581	
	<u>726.414</u>	
AVANCES DE FRAIS AUX DELEGATIONS	<u>1.535.307</u>	
	<u>18.123.297</u>	
	P A S S I F	
DETTES A COURT TERME		
Créanciers	3.150.689	
Passifs transitoires	541.010	
	<u>3.691.699</u>	
FONDS POUR ACTIONS EN COURS		
à disposition	862.977	
réservés	5.664.140	
	<u>6.527.117</u>	
PROVISIONS DIVERSES	<u>2.011.674</u>	
FONDS PROPRES		
Réserve générale - Note 1	1.082.549	
Excédent de dépenses pour 1975	(189.742)	
Réserve pour actions en cas de conflit généralisé	5.000.000	
	<u>5.892.807</u>	
FONDS FIDUCIAIRES	<u>18.123.297</u>	
Avoirs en banques et créances à disposition des ayants droit	<u>259.352</u>	

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1975 PAR CENTRES D'ACTIVITES ET STRUCTURES

D E P E N S E S

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
ASSEMBLEE, CONSEIL EXECUTIF	<u>1.692.812</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.692.812</u>
DEPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT				
Groupe de direction	261.648	-	-	261.648
Division juridique	398.486	251.130	14.196	663.812
Division diffusion et documentation	533.713	-	-	533.713
Division Sociétés nationales et doctrine	287.435	-	-	287.435
Revue internationale	365.006	-	-	365.006
	<u>1.846.288</u>	<u>251.130</u>	<u>14.196</u>	<u>2.111.614</u>
DEPARTEMENT DES OPERATIONS				
Groupe de direction	432.066	-	-	432.066
Division des secours	816.103	-	-	816.103
Zone Europe et Amérique du Nord	250.051	3.084	4.849.127	5.102.262
Zone Afrique	531.357	527.986	4.111.465	5.170.808
Zone Asie-Océanie	391.579	1.108.659	1.073.244	2.573.482
Zone Moyen-Orient	725.878	2.838.098	416.880	3.980.856
Zone Amérique latine	531.976	255.828	1.683.744	2.471.548
	<u>3.679.010</u>	<u>4.733.655</u>	<u>12.134.460</u>	<u>20.547.125</u>
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.	<u>1.465.120</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.465.120</u>
DEPARTEMENT DU PERSONNEL	<u>1.173.476</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.173.476</u>
DEPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION	<u>4.672.734</u>	<u>61.625</u>	<u>-</u>	<u>4.734.359</u>
DIVISION PRESSE ET INFORMATION	<u>753.072</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>753.072</u>
DELEGUES AUPRES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	<u>241.811</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>241.811</u>
COUT DES ACTIVITES	<u>15.524.323</u>	<u>5.046.410</u>	<u>12.148.656</u>	<u>32.719.389</u>
AUTRES DEPENSES				
Frais d'organisation de la collecte en Suisse	154.146	-	-	154.146
Etude générale d'organisation	175.105	-	-	175.105
Autres dépenses	37.066	-	-	37.066
Dépenses action manuel scolaire	364.668	-	-	364.668
	<u>730.985</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>730.985</u>
TOTAL DES DEPENSES	<u>16.255.308</u>	<u>5.046.410</u>	<u>12.148.656</u>	<u>33.450.374</u>
Avance pour 1976	<u>-</u>	<u>1.002.574</u>	<u>-</u>	<u>1.002.574</u>
	<u>16.255.308</u>	<u>6.048.984</u>	<u>12.148.656</u>	<u>34.452.948</u>

R E C E T T E S

	Structure permanente Fr.	Structure temporaire Fr.	Structure occasionnelle Fr.	Total Fr.
CONTRIBUTIONS				
- annuelles régulières gouvernementales	11.043.450	-	-	11.043.450
- complémentaires de la Confédération Suisse		5.905.749	-	5.905.749
- extraordinaire du Gouvernement de Koweit	51.200	-	-	51.200
- annuelles régulières des Sociétés nationales	1.245.720	-	-	1.245.720
- de source privée	329.800	-	-	329.800
	12.670.170	5.905.749	-	18.575.919
DONS ET LEGS NON ASSIGNE	1.184.684	-	-	1.184.684
REVENUS FINANCIERS	1.120.166	-	-	1.120.166
AUTRES RECETTES				
Financement action manuel scolaire	364.668	-	-	364.668
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE				
Dons et recettes diverses actions	-	-	11.055.437	11.055.437
Participation de la structure occasionnelle pour :				
Conférence sur les armes, Lugano 1976	-	(100.000)	100.000	-
Action Rwanda	-	(100.000)	100.000	-
Action Kurdistan	29.331	48.106	(77.937)	-
Action Moyen-Orient	696.047	295.129	(991.176)	-
	725.378	143.235	10.186.324	11.055.437
Excédent de dépenses pour 1975	189.742	-	-	189.742
Excédent de dépenses porté en diminution des fonds pour actions en cours	-	-	1.962.332	1.962.332
	=====	=====	=====	=====
	16.255.308	6.048.984	12.148.656	34.452.948

ANNEXE III

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

NOTE RELATIVE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 1975

Note 1 - Réserve générale

Mouvement intervenu en 1975:

Solde au 1er janvier 1975	Fr. 1.079.411
Affectation de l'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1974, selon décision de l'Assemblée générale du 9 mars 1975	" 3.138
Solde selon bilan au 31 décembre 1975	Fr. 1.082.549

